



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21 Septembre 2023

Délibération n°2023/22

Date de convocation : 12 septembre 2023

Date d'affichage : 15 septembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 9

Nombre de délégués présents :

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un septembre à 18 heures 30, le comité syndical du Syndicat Intercommunal du centre nautique Lyon Saint Fons Vénissieux régulièrement convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Nacer KHAMLA, Président.

Présents : M. BARBA, Mme BOURGEAT, M. GAUTIN, Mme GOUST, M. KHAMLA, M. MEBARKI, Mme NUBLAT-FAURE

Excusés : M. BERZANE

Absents : M. BUSTOS, M. DEBAT, Mme DE MONTILLE, M. MATEO, M. ODIARD, M. SAADAoui, M. YAZAR

Secrétaire de séance : M. BARBA

Vente du terrain parking de l'Hôtel du Moulin à Vent

Le comité syndical a dans sa séance du 23 février 2023 approuvé le principe de la vente du terrain qui est utilisé comme parking par l'Hôtel du Moulin à Vent.

Le président rappelle que le syndicat intercommunal est propriétaire de ce terrain cadastré section BA n°8 d'une superficie de 1261 m² environ. Un bail emphytéotique avait été conclu pour une durée de 30 ans commençant le 1^{er} août 1988. Une convention d'occupation temporaire a été signée avec la SCI DECALF le 15 novembre 2021 pour une durée de 10 ans.

Début 2023, la SCI DECALF nous a fait part de son souhait d'acquérir le terrain concerné. Le service des domaines qui a été consulté a estimé sa valeur à 260 000 €.

Cette recette sera imputée en investissement au Chapitre 21 compte 2112 Terrain de voirie.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Décide la vente de la parcelle BA n°8 de 1261 m²
- Fixe le prix à 260 000 €
- Autorise la vente à la SCI DECALF
- Autorise le Président à signer l'acte de cession et tous documents afférents à cette cession

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président

Nacer KHAMLA

